



PARTAGER  

Allo impôt 2020 : les experts-comptables vous répondent !

Publié le Samedi 30 Mai 2020

A quelques jours de la date limite pour faire sa déclaration d'impôts - dans les Vosges le 12 juin pour la version papier et le 11 juin à 23h59 en ligne - l'**Ordre des experts-comptables de Lorraine** répond aux questions des contribuables via plusieurs médias : numéro vert, site web et émissions sur Youtube.

Le **numéro vert 0800 065 432**, gratuit donc et confidentiel, sera accessible mercredi 3 juin de 8h à 19h pour permettre à ceux qui le souhaitent de bénéficier d'une assistance pour l'établissement de sa déclaration.

Pour préciser les points capitaux de la déclaration 2020, les experts-comptables mettent en place une série d'émissions live sur la **chaîne Youtube de l'Ordre des experts-comptables d'Île-de-France**. A retrouver y d'ores et déjà, deux émissions consacrées aux principales nouveautés fiscales, à la déclaration des revenus d'activités ou assimilés. **Mardi 2 juin à 18h sera abordé la déclaration des revenus du patrimoine**.

Pour poser une question ou pour plus d'infos : www.allo-impot.fr.